

13^e LEÇON

CONSERVATION DE LA CONNAISSANCE : MÉMOIRE

Définition et objet de la mémoire. — La mémoire est la faculté de conserver, de retrouver et de reconnaître, en les localisant dans le passé, nos perceptions antérieures, avec la conscience que nous les avons déjà eues.

L'objet direct de la mémoire, ce sont les phénomènes psychologiques du passé, envisagé comme tel; c'est tout ce qu'on a connu, fait ou éprouvé. On se souvient directement d'avoir connu telle ou telle chose, et indirectement de la chose connue. Comme la conscience, la mémoire n'atteint immédiatement que le sujet, mais elle l'atteint dans le passé; c'est pour cela qu'on l'a appelée une conscience continuée. Le même fait psychologique qui, au moment de sa production, a été connu par la conscience comme étant, est reconnu par la mémoire comme ayant été.

Ces expressions du langage usuel: *Je me souviens de telle personne, de tel objet*, signifient: Je me souviens d'avoir vu telle personne, tel objet. « On ne se souvient pas des choses, on ne se souvient que de soi-même, » a dit Royer-Collard. Les choses qui sont l'objet du souvenir sont, en effet, absentes de l'esprit sous le rapport de l'espace et sous le rapport du temps. On se souvient de l'état ou de l'action de l'esprit en leur présence, de la connaissance qu'on en a eue, non des choses elles-mêmes. Ce qui renaît des états antérieurs de conscience, c'est la partie subjective, non la partie objective. C'est ce qui explique la variété des souvenirs laissés par les mêmes êtres et les mêmes faits à différentes personnes: chacun les revoit à travers ses propres sensations ou ses propres sentiments.

Quant aux notions et aux vérités premières, qui sont le fond même de la raison, elles sont tellement présentes à l'esprit qu'on ne peut pas dire, à proprement parler, qu'elles sont l'objet de la mémoire. Elles sont toujours aperçues, quoique d'une manière irréfléchie, et leur souvenir n'en est que la connaissance réflexe.

Diverses sortes de mémoires. — Outre une mémoire organique, qui n'est que l'aptitude à reproduire spontanément certains mouvements, on distingue d'ordinaire: une mémoire sensible ou imaginative et une mémoire intellectuelle, qui peuvent, l'une et l'autre, être spontanées ou réfléchies. Il y a aussi la mémoire des mots et la mémoire des choses, la mémoire des sons, des couleurs, du goût, etc.

Il est d'expérience journalière que les muscles apprennent à faire certains mouvements; après chaque exercice, ils sont plus aptes à la reproduction du processus organique. A l'origine, il y a attention, conscience; mais peu à peu il se forme dans les éléments nerveux des associations dynamiques plus ou moins stables, et la conscience, tout au moins la conscience claire et distincte, disparaît insensiblement. Une foule d'actes que nous exécutons automatiquement: monter, descendre, marcher, jouer du piano, reposent sur une mémoire

organique, qui conserve et reproduit ses connaissances à l'instar de la mémoire intellectuelle et de la mémoire sensible, toutefois avec le phénomène de la reconnaissance en moins. On est plus ou moins adroit ou maladroit, suivant que la mémoire organique est plus ou moins développée.

Il faut, de plus, distinguer, avec Bossuet, « la mémoire qui s'appelle imaginative (sensible), où se retiennent les choses sensibles et les sensations, et la mémoire intellectuelle, par laquelle se retiennent les choses de raisonnement et d'intelligence. » Celle-ci appartient à la vie morale, elle est propre à l'homme; celle-là appartient à la vie sensitive, elle est commune à l'homme et à l'animal. La première reproduit les images; la seconde, les idées. De là la différence des lois qui les régissent: dans la mémoire sensible, les souvenirs ne sont liés entre eux que par des rapports tout empiriques de ressemblance et de contiguïté; dans la mémoire intellectuelle, ils s'unissent surtout par des rapports logiques. « La mémoire intellectuelle ne fait nullement double emploi avec la mémoire sensible, dit l'abbé Farges, quoiqu'il en puisse sembler autrement à première vue. Celle-ci est une faculté organique et physico-psychique; elle conserve une habitude des images de même nature. Celle-là est d'un ordre purement psychique et immatériel, comme les idées pures et les faits psychiques dont elle conserve le souvenir. » Ces deux mémoires se superposent et se complètent comme les étages d'un même édifice; elles sont intimement mêlées l'une à l'autre, comme l'image et l'idée: tantôt le retour de l'image provoque le retour de l'idée, tantôt l'idée éveille l'image de l'objet qu'elle représente. « Cette union, quelque intime qu'elle soit, n'est pas une raison pour les confondre et pour ne pas reconnaître les différences essentielles que l'analyse la plus élémentaire nous y fait découvrir; si les modernes les identifient, ce n'est là qu'une conséquence naturelle de la confusion encore plus grave qu'ils ont déjà commise entre les deux ordres de connaissance sensible et intellectuelle. » (Ib.) D'une manière générale, la première domine chez l'enfant, chez l'homme d'imagination: elle est facile et fugitive; la seconde, propre aux hommes faits, domine chez le penseur, le savant: elle est difficile, mais tenace. C'est de la seconde qu'Ozanam a dit: « La mémoire, qui est elle-même une forme particulière de la raison, ne retient les choses que par leur élément rationnel, par l'évidence des principes, par la rigueur des conclusions. »

L'intelligence concevant les idées à l'occasion des faits sensibles, la mémoire sensitive devance, chez l'enfant, la mémoire intellectuelle; l'enseignement intuitif, c'est-à-dire par les sens, doit donc préparer l'enseignement par le raisonnement. Voir et entendre aident à comprendre et à retenir. De là la nécessité des leçons de choses, au début des études.

A un point de vue plus particulier, on distingue la mémoire des mots et la mémoire des choses. La première consiste à réciter fidèlement et à rendre mot pour mot ce qu'on a appris par cœur; elle est indépendante de l'intelligence: que de personnes récitent des morceaux dans des langues qu'elles ne connaissent pas! La seconde consiste à retenir, non les mots, mais le fond, le sens, la suite des choses. L'une sans l'autre est peu utile et presque impossible.

De même que l'on distingue une sensibilité spéciale à chaque sens, on distingue une mémoire des sons, des couleurs, une mémoire tactile, une mémoire du goût et de l'odorat. Les maladies qui enlèvent une de ces mémoires sans toucher aux autres prouvent que cette distinction est fondée, et que ces mémoires sont nettement localisées dans le cerveau: ainsi l'aphémisme est la perte de la mémoire verbale ou des mouvements vocaux; l'agraphie, la perte de la mémoire de l'écriture ou des mouvements graphiques; la surdité verbale, la perte de la mémoire auditive: la parole est entendue comme un bruit ou un son musical, non comme signe de langage.

La mémoire peut être spontanée, involontaire, ou réfléchie, volontaire. Les expressions suivantes du langage ordinaire indiquent bien cette distinction; on dit: *il me souvient, et je me rappelle. Se souvenir s'applique aux choses qui se*

présentent d'elles-mêmes à la pensée, sans qu'on les ait cherchées; *se rappeler*, à celles qui ne reviennent qu'à la suite de la réflexion, de l'association volontaire.

Unité de la mémoire. — Malgré cette diversité apparente et les distinctions nécessaires, il est permis d'affirmer l'*unité de la mémoire*, laquelle est constituée par l'*identité de la conscience* à travers la succession des phénomènes. Pour se souvenir, il faut être resté le même, avoir duré identique à soi-même; il faut que l'être qui reconnaît soit le même que celui qui a connu. L'empirisme, qui fait de la substance, et par conséquent du moi, une collection de phénomènes, ne saurait expliquer cette unité des différentes mémoires qu'atteste la conscience: il met le *successif* et le *divers* là où la conscience nous dit qu'il y a le *permanent*. Si le moi qui se souvient d'avoir vu tel objet n'est pas le même que celui qui l'a vu, il y a connaissance, et non *reconnaissance*; il n'y a pas de souvenir.

La *diversité des mémoires*, ou plutôt la *diversité des fonctions de la mémoire*, s'explique par le plus ou moins grand développement des sens et de leurs organes, par l'intérêt et l'attention que les hommes n'accordent pas aux mêmes choses et au même degré, par l'éducation, les aptitudes de l'esprit, l'exercice, l'habitude.

Fonctions ou moments de la mémoire. — Les fonctions ou, si l'on veut, les *divers moments* (phases ou stades) de la mémoire sont: de *conserver*, de *reproduire* et de *reconnaître*, en les *localisant dans le passé*, les états antérieurs de conscience. La reconnaissance et la localisation dans le passé, qui sont le caractère distinctif de la mémoire, impliquent la conservation et la reproduction.

Conservation. — La mémoire continue la conscience; mais comment le fait-elle? On s'accorde généralement à dire que ce qu'elle garde des actes accomplis ou des états antérieurs de conscience, c'est l'aptitude à les reproduire, c'est une disposition permanente à refaire, si les circonstances s'y prêtent, ce qu'elle a déjà fait, à penser de nouveau ce qu'elle a déjà pensé. L'aptitude à renaître est une loi générale des images et des idées. La loi de conservation peut donc se formuler ainsi: *Tout phénomène qui a été présenté à la conscience est susceptible de lui être représenté*; en d'autres termes: *Rien de ce qui est donné à la conscience n'est perdu pour elle*. Cette loi s'explique: *psychologiquement*, par la loi d'association en vertu de laquelle, lorsque deux images ou deux idées ont été présentes à la conscience simultanément ou en succession contiguë, le retour de la première provoque le retour de la seconde; ou encore, lorsqu'il y a entre elles similitude ou analogie, contraste ou opposition, elles se groupent et se suscitent les unes les autres; — *physiologiquement*, elle s'explique par la loi en vertu de laquelle l'état organique qui accompagne l'état primitif de conscience laisse dans le cerveau une aptitude naissante à sa reproduction, aptitude que la fréquente répétition consolide et fait passer à l'état d'habitude.

Reproduction. — C'est le retour, la réapparition, la réviviscence d'un fait de conscience passé. Ce retour des idées ou des images dans la conscience se fait *spontanément* ou *volontairement* et en vertu de la loi d'association: — *spontanément*: c'est un air musical qui a plu et que l'on entend par intervalles résonner à son oreille; c'est un passage, une scène, dont on a pour ainsi dire les yeux emplis; c'est le remords, c'est-à-dire le souvenir douloureux de son crime que le coupable ne peut éloigner; — *volontairement*, lorsque la volonté intervient par l'attention et met elle-même en jeu la loi d'association, corollaire de la loi de conservation et que l'on peut formuler ainsi: *Les groupes anciens d'idées, d'images, d'états de conscience tendent à se reconstituer*.

On reconnaît cette loi, quand on dit qu'il faut éviter les insinuations, les allusions qui pourraient réveiller, dans la pensée de ceux à qui l'on parle, des

souvenirs qu'on a intérêt à laisser dormir. On dit encore: « Mettez-moi sur la voie, » pour être aidé à retrouver un souvenir qui fuit; ce qui veut dire: Suggérez-moi une idée associée à celle que je cherche et qui me serve de point de repère pour la retrouver.

Reconnaissance. — Reconnaître une idée ou un fait de conscience, c'est en compléter le souvenir en les associant à d'autres idées ou à d'autres faits qui les localisent dans le passé. La reconnaissance (quand il s'agit de souvenir) est un jugement par lequel on affirme que ce que l'on pense, on l'a déjà pensé, que le fait en question a déjà paru dans la conscience, jugement qui implique la croyance à l'existence passée, dans la conscience, de la pensée ou du fait, la notion de la durée successive et de l'identité du moi.

La mémoire de l'animal ne conserve et ne reconnaît que des souvenirs d'objets sensibles et matériels, souvenirs qui ne sont jamais unis qu'en vertu d'associations empiriques innées ou acquises, par lesquelles il contrefait nos liaisons d'idées et nos jugements. Il importe de remarquer que la reconnaissance, chez l'animal, n'est pas un acte de vraie reconnaissance, puisque l'animal n'a ni le sentiment de l'identité personnelle, ni les idées rationnelles de présent et de passé, de temps et d'espace. Elle suffit d'ailleurs aux nécessités de la vie animale de relation.

Mécanisme de la localisation dans le passé. — Localiser un fait, c'est déterminer avec précision dans quelle partie du passé il s'est produit; c'est substituer à l'affirmation du *déjà vu* ou *déjà éprouvé*, je ne sais quand et je ne sais où, l'affirmation du *déjà vu* ou *déjà éprouvé* à telle date et dans tel lieu. Tant qu'une image ou un état de conscience reste isolé, sans rapport avec d'autres états qui ont pour nous une place fixe dans le temps, nous n'y voyons qu'un état qui n'a pas sa place dans le présent; pour déterminer sa position, il faut le faire entrer dans une série plus ou moins longue qui aboutisse au présent. Les états de conscience ont une certaine durée, par conséquent deux bouts, un bout initial et un bout terminal. Ils sont comme soudés bout à bout, par le bout initial à l'état antérieur, par le bout terminal à l'état postérieur. Quand on lit, par exemple, le cinquième mot d'une phrase, il reste encore quelque chose du quatrième. Chaque état de conscience ne s'efface que progressivement: il laisse un prolongement analogue à ce que l'optique appelle une *image consécutive*. Les états de conscience sont donc en connexion très précise (dans l'exemple cité, le quatrième et le cinquième mot), puisque la fin de l'un touche le commencement de l'autre. Le fait à localiser « voyage avec divers glissements en avant ou en arrière sur la ligne du passé », jusqu'à ce qu'il s'ordonne avec d'autres, se plaçant avant ou après suivant l'ajustement des bouts. On détermine les positions dans le temps, comme les positions dans l'espace, par rapport à un point fixe, qui, pour le temps, est notre état présent. Le passage régressif peut se faire aussi bien du dixième au neuvième état de conscience d'une série, qu'il se fait du troisième au second et de celui-ci au premier. Chaque état de conscience ayant sa durée, le nombre des états ainsi parcourus régressivement et leur durée donnent la position d'un état quelconque par rapport au présent.

Pratiquement, on a recours à des procédés plus simples et plus expéditifs. Au lieu de suivre cette marche régressive à travers tous les intermédiaires, on prend des *points de repère*, c'est-à-dire des faits plus importants, plus connus, qui font saillie dans la mémoire et autour desquels se groupent les faits secondaires. On fait osciller entre plusieurs faits passés le souvenir à localiser, jusqu'à ce qu'on puisse le situer avant ou après l'un d'eux dont la date est exactement connue. (D'après Th. Ribot, *Maladies de la mémoire*.)

Qualités et défauts de la mémoire. — On rapporte, en général, aux trois fonctions de la mémoire les qualités d'une mémoire parfaite, qui sont: la *facilité* et la *ténacité* à conserver, la *prompti-*

titude à rappeler et la sûreté à reconnaître et à localiser. La mémoire est dite lente et fugitive, si elle ne retient pas aisément, si elle perd très vite ses souvenirs; rebelle, si elle ne rend pas à propos ce qu'on lui a confié; infidèle, si elle confond les temps ou les faits.

Souvenir, réminiscence. — Le souvenir est l'acte complet de la mémoire : il implique la reconnaissance de l'idée ou de l'image et sa localisation dans le passé. La réminiscence est un demi-souvenir, un souvenir incomplet, non accompagné de reconnaissance. « La réminiscence est comme l'ombre du souvenir. » (Joubert.) C'est un réveil fortuit de traces anciennes dont l'esprit n'a pas la connaissance nette et distincte. « La mémoire imaginative ne fournit que des réminiscences, où le passé reparaît sans être jugé comme tel; la mémoire intellectuelle y ajoute un jugement exprès de reconnaissance et transforme les réminiscences en souvenirs. Qui dit réminiscences, dit souvenirs confus, vagues, flottants, incertains, involontaires. » (Sainte-Beuve.)

Un vers qui revient à l'esprit sans qu'on se rappelle quel en est l'auteur; un motif musical que l'on fredonne sans savoir où on l'a entendu; une personne que l'on rencontre, dont les traits sont connus et dont on ne peut dire le nom, ni rien de précis qui la concerne : voilà des réminiscences. Fontenelle, écoutant un poète lire des vers de sa façon, ôta de temps en temps son chapeau. « Que faites-vous? lui dit l'autre. — Je salue au passage de vieilles connaissances, » répondit Fontenelle. Celui-ci avait des souvenirs, et l'autre avait eu des réminiscences.

Oubli. — Le contraire du souvenir est l'oubli, qui désigne tantôt l'inconscience momentanée, tantôt la perte des notions acquises. Ce phénomène est aussi difficile à expliquer que la mémoire.

L'oubli implique la mémoire et en est en quelque sorte la condition. Il semble que l'idéal de la mémoire consisterait à ne rien oublier. Mais, si on y réfléchit, on voit qu'en effet l'oubli est une des conditions de la mémoire, comme l'a fait ressortir M. Ribot, dans son livre des *Maladies de la mémoire*. Sans l'oubli total d'un nombre prodigieux d'états de conscience et l'oubli momentané d'un grand nombre, il y aurait un tel encombrement dans l'esprit que nous ne pourrions nous souvenir. On peut dire que se souvenir, comme penser, c'est choisir, et choisir, c'est éliminer.

Conditions du travail de la mémoire. — 1^o *Conditions physiques et physiologiques.* — Ce sont la santé et l'état de veille. Pour qu'une impression se grave dans l'esprit et y reste, il faut qu'elle soit vive et nette; or elle ne le sera pas si l'esprit est languissant ou endormi, ou si le système nerveux est affaibli¹. Le cerveau ne garde l'impression du passé et ne peut la renouveler que s'il est dans un état sain et normal.

Les meilleures conditions hygiéniques sont les plus favorables à la mémoire; tous les abus qui nuisent à la santé et diminuent la vitalité générale sont mortels à l'intelligence, et tout d'abord à la mémoire.

Abstraction faite de ce qu'elle gagne ou perd par l'exercice ou l'inaction, la mémoire est à son maximum de docilité dans la jeunesse et surtout dans l'enfance; la raison en est que les organes ayant alors l'activité fonctionnelle la plus intense, les impressions ont aussi le plus de fraîcheur, de vitalité et de relief.

¹ « On peut admettre qu'aux premières heures de la journée l'énergie totale de l'organisme est à son maximum, tandis qu'elle baisse vers le soir; ainsi la matinée est le moment des acquisitions intellectuelles. » (Bain.)

2^o *Conditions psychologiques.* — Ce sont : a) L'attention ou effort volontaire de l'esprit. — Voir clair dans ses idées est une des conditions du travail d'apprendre : rien n'est ennemi de la mémoire comme la confusion; or l'attention, qui distingue les perceptions et les idées, est le moyen par excellence de dissiper la confusion; on l'a appelé le *besoin du souvenir*.

Voir sans regarder, entendre sans écouter, ne produit que des perceptions vagues, confuses, qui s'effacent rapidement. Il ne reste rien dans l'esprit d'une lecture faite en pensant à autre chose. Distract, on relit cent fois, sans la retenir, une pièce de vers, qu'on apprendra en quelques minutes d'application intense. C'est parce que les idiots sont incapables d'attention que leur mémoire est d'une extrême débilite. La valeur et la durée du souvenir sont d'ordinaire proportionnées au travail qu'a coûté l'acquisition.

b) *La répétition.* — Pour apprendre une leçon, il faut se la répéter à soi-même un certain nombre de fois; la mémoire, de même que l'habitude, ne s'acquiert que par la répétition. Tout acte de l'esprit, comme tout mouvement des organes, laisse en nous, après lui, une tendance et une aptitude à le reproduire, tendance et aptitude dont l'énergie varie avec l'effort ou avec sa répétition. Il faut se rappeler qu'une science jeune trahit : « On ne sait bien quoi que ce soit, a dit Joubert, que longtemps après l'avoir appris, » c'est-à-dire après qu'on en a fait une habitude de l'esprit.

c) *L'émotion ou vivacité de l'impression première et l'attrait.* — Les souvenirs auxquels s'attache une émotion forte, plaisir ou peine, se gravent d'une façon plus rapide et plus durable que ceux qui laissent la sensibilité indifférente. L'union intime de l'intelligence et de la sensibilité fait que toute vive excitation de l'une profite à l'autre. Le sentiment est bon et fidèle gardien du souvenir : l'on n'oublie ni ce que l'on aime, ni ce que l'on hait. La docilité de la mémoire est en raison directe de l'intérêt et de l'effort. Un élève qui ne s'intéresse pas aux leçons qu'il doit étudier, en est puni par la difficulté de les retenir.

d) *L'ordre, la liaison, le classement des faits et des idées.* — Il y a deux sortes d'ordre, comme il y a deux genres d'associations des idées : un ordre tout *accidentel* et très peu logique, naissant d'associations arbitraires (rapprochement dans le temps, dans l'espace, ressemblance des sons); un ordre vrai, *logique*, fondé sur les rapports tirés de la nature des choses.

Le premier soulage parfois la mémoire et rend quelques services; voilà pourquoi la mnémotechnie artificielle et de convention n'est pas à rejeter radicalement; mais il faut en user avec modération. La mnémotechnie véritable, c'est l'ordre naturel et logique. L'ordre naturel et logique dans la liaison des idées fait qu'elles forment comme une chaîne que l'on tire à soi tout entière dès qu'on en tient le premier anneau. Parfois un ordre moitié ra-

tionnel et moitié factice est utile; les synchronismes, par exemple, soulagent la mémoire et n'offrent pas d'inconvénients sérieux.

Un excellent moyen de mettre de l'ordre dans ses idées et d'aider le travail de la mémoire, c'est de prendre des notes. « La liberté ou la négligence de la mémoire, disait d'Aguesseau à son fils, ont besoin d'être dominées par quelque chose de plus fort, et il n'y a que la plume qui puisse vous en rendre le maître. Se contenter de lire les choses, c'est écrire sur le sable; les arranger soi-même, et les digérer par écrit, selon son goût et sa méthode particulière, c'est graver sur l'airain. »

3^e Conditions métaphysiques. — Ce sont : la notion du passé, l'idée du point précis du temps où se place le souvenir, et la croyance à l'identité personnelle, c'est-à-dire à la continuité de notre existence, depuis l'époque où s'est produit l'état de conscience qui fait l'objet du souvenir.

Il n'y a souvenir, en effet, que si le moi qui se souvient aujourd'hui est identique au moi qui a précédemment connu. C'est donc à la mémoire que nous devons les notions d'identité et de durée, éléments essentiels du souvenir, ou plutôt c'est la raison qui les dégage, à propos du fait de mémoire qui les implique.

Maladies de la mémoire. — Aux conditions physiologiques de la mémoire se rapporte la question des maladies qui l'altèrent plus ou moins profondément. On en distingue deux formes principales : l'amnésie et l'hypermnésie. On appelle *amnésie* (de *a priv.*, *mnésis*, mémoire) une diminution notable ou la perte complète de la mémoire. Elle peut être totale ou partielle, subite ou progressive, temporaire ou définitive.

L'amnésie totale et temporaire se présente dans les cas d'épilepsie. L'amnésie partielle et temporaire, ou simplement partielle, est la plus fréquente. On perd toute une classe de souvenirs. M. Ribot (*Des maladies de la mémoire*) cite un enfant qui, après s'être heurté violemment la tête, resta trois jours inconscient. En revenant à lui, il avait oublié tout ce qu'il savait de musique. Rien d'autre n'avait été perdu. — On a vu des musiciens perdre tel ou tel ton, et être obligés de renoncer à la musique; des peintres n'avoir plus la notion d'une certaine couleur. Un médecin anglais, Holland, visitant les mines du Harz, se trouva tout à coup avoir oublié tout son allemand, et il ne put le retrouver qu'après avoir pris un peu de nourriture et s'être reposé quelque temps. — Il y a encore bien des formes de l'amnésie partielle : l'amnésie des signes vocaux ou *aphasie*; l'amnésie des signes graphiques ou *agraphie*, etc.

Dans l'amnésie progressive, on perd successivement les souvenirs de l'heure, du jour, du mois écoulé, de l'année, des années précédentes, c'est-à-dire dans l'ordre inverse de l'ordre d'acquisition¹; puis, quand on revient à la santé, ils se retrouvent dans l'ordre d'acquisition : les derniers perdus, qui étaient les plus profonds, sont restaurés les premiers. Dans l'amnésie de la vieillesse, ce sont les souvenirs récents qui ont le moins de consistance.

On appelle *hypermnésie* la maladie contraire à l'amnésie; c'est une surexcitation de la mémoire, produite par la maladie ou par certains narcotiques, tels que l'opium ou simplement l'alcool. L'épuisement et l'affaiblissement des facultés succèdent à cette excitation factice et anormale.

Dans son livre *De l'intelligence*, Taine cite le cas suivant : Le valet de chambre d'un ambassadeur espagnol, garçon de moyens ordinaires, que ses fonctions faisaient assister à des conversations importantes, paraissait n'en avoir jamais

¹ « La destruction de la mémoire va du moins stable au plus stable, du plus récent au plus ancien, du plus complexe au plus simple. » C'est ce que M. Ribot appelle *loi de régression* (régression, mouvement en arrière, s'oppose à progression).

rien retenu. Il fut attaqué d'une fièvre cérébrale, et, pendant son délire, il répétait avec beaucoup d'ordre plusieurs discussions..., au point que l'ambassadeur venait l'écouter et projetait d'en faire un secrétaire; mais l'affection du cerveau se dissipa, et le malade, en guérissant, perdit toute mémoire.

Remarquons que les maladies qui altèrent la mémoire, et avec elle l'idée de l'identité personnelle, condition essentielle de la mémoire, ne font pas cesser d'être identique. L'identité, en elle-même, est indépendante de la mémoire et de ses vicissitudes. Les maladies de la personnalité sont plutôt des maladies de la mémoire, ou des altérations de l'idée du moi qu'une atteinte portée à son identité.

Diverses théories pour expliquer la mémoire. — On a imaginé plusieurs hypothèses pour expliquer comment les notions acquises se conservent, sans que nous en ayons conscience, et reparaissent à un moment donné. Ces hypothèses sont presque toutes *mécanistes* ou d'ordre *physiologique*; par exemple, celle des *esprits animaux* et des *empreintes cérébrales*, ou de la persistance des impressions faites sur le cerveau, exposée par les spiritualistes du XVII^e siècle : Descartes, Bossuet, Malebranche, aussi bien que par Gassendi; celle des *associationnistes*, qui ramène à deux les conditions physiologiques de la mémoire : une modification particulière imprimée aux éléments nerveux (cellules), et une association ou connexion particulière entre un certain nombre de ces éléments.

On admet généralement le concours simultané des états nerveux et des efforts volontaires de l'intelligence. Le travail de l'esprit ne va pas sans un certain travail cérébral; aux modifications et aux habitudes de l'esprit correspondent des modifications et des habitudes organiques. Ce qui reste en nous, entre la perception primitive et le souvenir, c'est une *aptitude acquise*, une disposition permanente, une habitude. Aussi a-t-on essayé de ramener la mémoire à l'habitude, et réciproquement. « La vérité est, dit P. Janet, qu'il y a une part commune entre les deux faits, et que nulle autre de nos facultés ne doit autant que la mémoire à la répétition des actes. L'habitude étant un fait plus général que la mémoire, c'est la mémoire qui s'explique, en partie du moins, par l'habitude, et non l'habitude par la mémoire. »

La mémoire enveloppant l'idée du temps et de l'identité personnelle conduit par là, comme la plupart des problèmes psychologiques, à une métaphysique de l'esprit. *Le mécanisme explique tout de la mémoire, excepté la mémoire elle-même.* Comment expliquer l'oubli, la persistance et la réapparition, la reconnaissance du phénomène reproduit par la conscience?

Les philosophes sont à peu près d'accord pour dire qu'on se fait, jusqu'à un certain point, soi-même sa mémoire, qu'on a la mémoire que l'on s'est faite. Il y a cependant des souvenirs dont nous ne pouvons ni nous affranchir ni disposer à notre gré : les remords, par exemple; ce qui établit encore une différence entre la mémoire et l'habitude.

Rôle et nécessité de la mémoire. — Toutes nos opérations intellectuelles impliquent l'emploi de la mémoire. La plus simple de ces opérations, la comparaison, ou encore le jugement, qui affirme la convenance ou la disconvenance de deux idées, ne peut s'effectuer que dans une série d'instantanés successifs. Pour qu'il y ait unité, il faut que l'esprit ait encore présente la première idée quand il passe à la seconde, et qu'il les voie toutes deux quand il prononce le jugement.

Nécessaire à toutes nos opérations intellectuelles, la mémoire est la condition de toute instruction, de tout progrès. L'homme ne sort de l'ignorance et ne parvient à l'usage de la raison que parce qu'il a le pouvoir de conserver le souvenir de ses perceptions, de ses idées, de ses actes, et de les rappeler pour servir de base à ses jugements, à ses raisonnements, à ses réflexions. Sans cette faculté, tous ses efforts pour s'instruire demeureraient stériles; il serait obligé de recom-

mencer sans cesse et de revenir toujours au même point de départ. L'oubli, c'est la mort de la science et de l'expérience; car la science n'est qu'un souvenir conservé et ordonné, l'expérience un souvenir réfléchi.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Dangers du développement exclusif de la mémoire. — Autant la mémoire est utile quand elle est au service de l'intelligence, autant elle est nuisible quand elle est mise à la place et cultivée au détriment de l'intelligence. Les méthodes accélérées, fondées sur le développement exclusif de la mémoire, sont toutes plus ou moins funestes. Le temps et la peine qu'on met à graver dans son esprit, sans les bien comprendre, des mots, des dates ou des formules, sont souvent perdus pour le vrai travail et le vrai progrès de la pensée.

« Il ne faut pas attacher le savoir à l'âme, dit Montaigne, il faut l'y incorporer. Celui-là a mieux profité aux leçons qui les fait, que qui les sait; » et Saint-Marc Girardin : « L'esprit ne s'approprie ce qu'il apprend que par la réflexion, comme le corps ce qu'il reçoit que par la digestion. »

Rapports de la mémoire et du jugement. — Il n'est pas rare d'entendre déprécier les *bonnes mémoires*. Comme le remarque la Rochefoucauld : « Tout le monde se plaint de sa mémoire, et personne ne se plaint de son jugement. » La mauvaise réputation des *bonnes mémoires*, c'est-à-dire des mémoires cultivées trop exclusivement, n'est pas tout à fait imméritée : le grand nombre de souvenirs mal assimilés surcharge et alourdit l'esprit, et lui enlève toute originalité. « Ils font de leur tête, dit Malebranche, une espèce de garde-meuble, dans lequel ils entassent, sans discernement et sans ordre, tout ce qui porte un certain caractère d'érudition. » — « Un homme qui n'a que de la mémoire est comme celui qui possède une palette et des couleurs; mais pour cela il n'est pas peintre. » (MALESHERBES.) Il mérite l'épithète à double sens, faite pour le P. Hardouin : « Homme d'heureuse mémoire, qui attend le jugement. » Montaigne s'est élevé avec force contre cette culture de la mémoire, faite au détriment des autres facultés et opérations intellectuelles : « Nous ne travaillons qu'à remplir la mémoire, et laissons la conscience et l'entendement vides. — Nous prenons en garde les opinions et le savoir d'autrui, et puis c'est tout : il les faut faire nôtres. — On ne cesse de crier à nos oreilles comme qui verserait dans un entonnoir. — Nous avons l'âme non pas pleine, mais bouffie. — On nous plaque d'ordinaire les maximes des anciens en la mémoire, tout empenchées comme des oracles, où les lettres et les syllabes sont de la substance de la chose. — Que le jugement conserve ses allures franches, nous le rendons servile et couard, pour ne lui laisser la liberté de rien faire de soi. »

Il y a quelque chose de fondé dans ces critiques de la mémoire; mais elles sont en général exagérées. Tous les grands hommes ont eu une mémoire heureuse. C'est qu'il n'est pas possible d'exceller dans les sciences, dans les lettres, dans les arts, dans la politique, sans un grand nombre de connaissances.

On peut généraliser ce que Bossuet dit du style : « Ce qui est le plus nécessaire pour former le style, c'est de bien comprendre la chose, de pénétrer le fond et la fin de tout, et d'en savoir beaucoup, parce que c'est ce qui enrichit et qui forme le style qu'on nomme *savant*, qui consiste principalement dans des allusions et des rapports cachés, qui montre que l'orateur sait beaucoup plus de choses qu'il n'en traite, et divertit l'auditoire par les diverses vues qu'on lui donne. » (Note pour le cardinal de Bouillon.)

Il faut éviter d'encombrer la mémoire. — Parfois l'excès de mémoire, le grand nombre des souvenirs ne fait que surcharger, alourdir et encombrer l'esprit. Quand on sait si bien tout ce que les autres ont dit et pensé, on a trop souvent une manière toute faite de juger; on perd toute originalité, et parfois toute finesse, faute de voir les nuances des choses, les différences de temps, de lieu, de milieu; souvent aussi on se rend intolérable par l'ostentation d'érudition, par des citations indiscrettes et fatigantes. La mémoire sert à tout et ne suffit à rien. Elle est un moyen d'éducation; il ne faut pas en faire un but. « Mieux vaut une tête bien faite que bien pleine, » a dit Montaigne; et encore : « Il faut s'enquérir qui est mieux savant, non qui est plus savant. » Le moyen d'enrichir la mémoire sans l'encombrer, c'est de procéder avec ordre et choix dans l'enseignement ou dans l'étude, et de dégager des menus faits les idées générales

qui les résument. Les idées générales soulagent parfois la mémoire, parce que, sous une représentation unique, un seul mot, une seule formule, elles embrassent une multitude d'individus ou de faits particuliers.

S'il est vrai que « qui trop embrasse mal étroit », il l'est aussi que qui n'embrasse pas assez n'étroit pas; car les sciences s'appuient et se complètent les unes les autres, et les associations entre les diverses connaissances ne se produisent que lorsqu'on possède une culture générale. Une « tête bien faite » ne peut pas être une tête vide. Apprendre beaucoup de choses, à la condition d'en connaître les rapports et de les lier fortement, est aussi favorable à la culture de la mémoire qu'au développement de l'intelligence.

Dans le travail de formation des souvenirs, il ne faut jamais se contenter de l'a peu près. — On ne doit abandonner une idée, un raisonnement, un ensemble que lorsqu'on en est vraiment maître et qu'il est définitivement fixé dans l'esprit.

Lorsque, dans l'étude des sciences, on rencontre un principe ou un raisonnement qu'on a de la difficulté à saisir, il faut apprendre mot à mot. Il est rare que cet effort de mémoire ne soit pas récompensé sur-le-champ par l'intelligence complète du principe ou du raisonnement. Les morceaux choisis des classiques doivent être appris de la même façon; ce sont des modèles que l'on grave dans l'esprit, il ne faut pas les dénaturer.

« Il est très important, non seulement pour la formation du goût, mais aussi pour la connaissance de la langue, de mettre dans sa mémoire quelques pages choisies des meilleurs écrivains. Peut-être n'y a-t-il pas de moyen plus sûr pour apprendre à penser, à parler et à écrire avec correction et avec nuance. La logique instinctive que l'esprit acquiert de la sorte pénètre en lui plus profondément que toutes les règles. Celles-ci d'ailleurs, dans la mesure où elles sont indispensables (et elles le sont), ne rendent à leur tour tout le service pratique qu'on en attend, qu'à condition d'être aussi vivement présentes à la mémoire que bien comprises de la raison. » (MARION.)

Pensées. — Les anciens avaient divinisé la mémoire et en avaient fait la mère des Muses, c'est-à-dire la mère de tous les arts. Ils entendaient par là que toute création ou toute production artistique ou scientifique est subordonnée au nombre et à la valeur des souvenirs que la mémoire fournit.

« Il y a plus de sens qu'on ne pense dans le peuple, lorsque, pour exprimer son dédain ou son admiration, il se borne à dire : *Il n'a pas de mémoire*; ou bien : *C'est un homme qui a une grande mémoire*. C'est qu'en effet la mémoire est la force, la richesse des autres facultés intellectuelles. » (DUPANLOUP.)

Apprendre par cœur, c'est faire passer sous le regard de l'esprit, c'est unir dans la conscience des séries de mots et d'idées, de propositions et de jugements, de phrases et de pensées, en un mot, de signes et de choses significatives. *Réciter*, c'est montrer le résultat de l'association faite en apprenant par cœur. On ne récite que les mots, si on n'a été attentif qu'aux mots; on rend les idées, si ce sont les idées qu'on a surtout remarquées; on a les idées et les mots, si on s'est appliqué à les associer. L'écolier qui n'a pas réfléchi en étudiant, et qu'on force à réfléchir en récitant, est dérouté : il ne retrouve plus ni les mots ni les idées.

« On ne sait bien, très bien dans le reste de sa vie que ce que l'on a bien appris de bonne heure; il est donc nécessaire de ne rien négliger pour bien apprendre dans la jeunesse, et la jeunesse, à raison de sa légèreté, n'apprend bien qu'en étudiant beaucoup et longtemps. » (LAHARPE, *Cours de litt.*)

On a dit que le meilleur moyen d'apprendre, c'est d'enseigner. Toutes les conditions favorables à l'acquisition des connaissances et à leur conservation sont, en effet, celles qu'il faut réunir pour enseigner. Pour bien enseigner, il faut être attentif, s'intéresser à ce qu'on dit, y prendre goût, répéter souvent et procéder avec ordre et méthode.

Voir dans M^r Dupanloup (*Haute éducation intellectuelle*) comment il faut cultiver la mémoire. « Il est bon, dit-il, de rompre la mémoire et de la dompter par ce qu'il y a de plus difficile, afin que dans l'occasion on la trouve préparée à tout. La mémoire doit être exercée avec vigueur : c'est en peu de temps qu'une leçon doit être apprise et comme emportée d'assaut. C'est une chose singulièrement utile que de décider les enfants, dès les classes moyennes, à faire généralement, en dehors des leçons obligées de la classe, quelque grand effort de mémoire. »

« On peut engager les enfants à préparer, dès l'étude du soir, leurs leçons pour le lendemain. Plusieurs personnes ont éprouvé qu'une lecture de ce qu'on veut apprendre par cœur, répétée deux ou trois fois le soir avant le sommeil, est d'une grande utilité. » (VOIR GRATRY, *les Sources*, ch. III, *le Soir et le Repos*.)

« Jamais il ne faut permettre que les enfants apprennent rien par cœur qui ne soit excellent; car les choses qu'ils ont apprises sont comme des moules ou des formes que prennent leurs pensées, lorsqu'ils les veulent exprimer. » (NICOLE.) — « La mémoire n'aime que ce qui est excellent. » (JOBERT.) — « En littérature, ce sont les premières saveurs qui forment ou déforment le goût. » (ID.) — « Dans un vase si précieux, on ne doit verser que des choses exquisées. » (FENELON.)

« Beaucoup d'hommes confondent le moment de savoir avec celui d'apprendre. » (RONDELET.) — « Savoir par cœur n'est pas savoir; savoir, c'est tenir (s'être approprié) ce qu'on a donné en garde à la mémoire. » (MONTAIGNE.) — « La marque qu'on se l'est approprié, c'est de pouvoir en disposer: « L'usage seulement fait la possession. » (LA FONTAINE.)

« Le danger pour l'esprit, dit M. Gréard, n'est pas de ne savoir que la moitié des choses qu'il aurait à apprendre; c'est de ne savoir qu'à moitié ce que l'on a appris. » — « Savoir parfaitement ce qu'on sait, donne à l'esprit un repos qui ressemble à la satisfaction de conscience. » (M^{me} DE STAEL.) — Tout le développement intelligent de la mémoire est dans ces trois mots: associer, classer, répéter.

TABLEAU ANALYTIQUE

CONSERVATION DE LA CONNAISSANCE. — LA MÉMOIRE	La mémoire est la faculté de conserver, de retrouver et de localiser dans le passé nos perceptions antérieures.
	L'objet direct de la mémoire, ce sont les phénomènes psychologiques du passé, envisagés comme tel.
Diverses sortes de mémoires.	Comme la conscience, la mémoire n'atteint immédiatement que le sujet: « On ne se souvient que de soi-même. » (ROYER-COLLARD.)
	On distingue: 1° Une <i>mémoire organique</i> , qui n'est que l'aptitude des muscles à reproduire spontanément certains mouvements: marcher, lire, jouer du piano, etc.; 2° La <i>mémoire sensible ou imaginative</i> , où se retiennent les choses sensibles et les sensations; 3° La <i>mémoire intellectuelle</i> , par laquelle se retiennent les choses de raisonnement et d'intelligence.
Unité de la mémoire.	La mémoire sensible reproduit les images, elle est commune à l'homme et à l'animal. La mémoire intellectuelle reproduit les idées; elle est propre à l'homme; c'est une forme de l'entendement. L'une et l'autre peuvent être <i>spontanées</i> ou <i>réfléchies</i> .
Fonctions ou moments de la mémoire.	A un point de vue plus particulier on distingue encore: la <i>mémoire des mots</i> et la <i>mémoire des choses</i> ; la mémoire des sons, des couleurs, du goût, des lieux, des noms, etc.
	Toutes ces mémoires particulières s'expliquent par le développement plus ou moins grand de tel organe, de telle aptitude de l'esprit; mais, malgré cette apparente multiplicité, on peut dire, en tenant compte des distinctions nécessaires entre la vie sensible et la vie intellectuelle, qu'il n'y a en réalité qu'une <i>mémoire</i> ; l'unité est constituée par l'identité de la conscience.
Fonctions ou moments de la mémoire.	1° La <i>conservation</i> : la mémoire est comme une conscience continuée.
	2° La <i>reproduction</i> : retour, réapparition, réviviscence d'un fait de conscience passé. — Les lois qui expliquent le phénomène de la conservation et de la reproduction sont encore très obscures. Les théories physiologiques, pas plus que les théories psychologiques, ne peuvent rendre compte de tous les faits.
	3° La <i>reconnaissance</i> est un jugement par lequel on affirme que ce que l'on voit ou l'on pense, on l'a déjà vu ou pensé. Cette reconnaissance implique trois notions importantes: la <i>notion de durée</i> , la croyance à l' <i>existence passée</i> de la pensée ou du fait, enfin l' <i>identité du moi</i> .

Fonctions ou moments de la mémoire. (Suite.) La reconnaissance est complétée par la localisation dans le passé, c'est-à-dire par l'affirmation que le *déjà vu* ou le *déjà pensé* se rapporte à telle date et à tel lieu. — Pour localiser, on a recours à des points de repère.

Qualités d'une bonne mémoire. — 1° *Facilité* à acquérir; 2° *ténacité* à conserver; 3° *promptitude* à rappeler et à reconnaître. La mémoire peut être *lente, fugitive, rebelle, infidèle*.

Souvenir et réminiscence. — Le souvenir est l'acte complet de la mémoire: il implique la reconnaissance et la localisation dans le passé. La réminiscence n'est qu'un demi-souvenir, non accompagné de reconnaissance ou de localisation précise.

L'oubli. — C'est le contraire du souvenir; c'est l'inconscience momentanée ou la perte totale des notions acquises.

L'oubli, phénomène très difficile à expliquer, est une des conditions de la mémoire.

1° *Physiques et physiologiques*: La santé et l'état de veille. — Le cerveau ne garde l'impression du passé et ne peut la renouveler que s'il est dans un état sain et normal.

2° *Psychologiques.* — a) *L'attention* ou *l'effort volontaire de l'esprit*; b) *La répétition*: la mémoire, de même que l'habitude, ne s'acquiert que par la répétition; c) *L'émotion* ou *l'attrait*: on apprend vite et l'on fait souvent ce que l'on aime; d) *L'ordre, la liaison, le classement des faits et des idées*, sont de puissants moyens d'aider la mémoire.

3° *Métaphysiques.* — 1° *Notion du passé*, c'est-à-dire l'idée du point précis du temps où se place le souvenir; 2° *La croyance à l'identité personnelle*, c'est-à-dire que la personne qui reconnaît est la même que celle qui a connu.

Maladies de la mémoire. *L'amnésie*, partielle ou totale, subite ou progressive, temporaire ou définitive: épilepsie (amnésie totale), agraphe, etc.

L'hypermnésie consiste dans une surexcitation de la mémoire, produite par la maladie ou par certains narcotiques. Dans la vieillesse, la destruction de la mémoire suit une loi de régression allant du moins stable au plus stable.

On a imaginé plusieurs hypothèses pour expliquer la mémoire; presque toutes sont d'ordre mécaniste et physiologique. Au XVII^e siècle, Descartes, Bossuet, Malebranche, l'attribuaient à des empreintes cérébrales persistantes dans le cerveau.

Les associationnistes l'expliquent par une modification imprimée aux éléments nerveux et une association entre un certain nombre de ces éléments.

Théories pour expliquer la mémoire. On admet généralement le concours simultané des états nerveux et de l'intelligence. Ce qui reste en nous, entre la perception primitive et le souvenir, c'est une aptitude acquise, une disposition permanente à refaire ce qui a été fait. — C'est en vertu de ce fait qu'on a voulu ramener la mémoire à l'habitude, et réciproquement. — L'habitude est un fait plus général que la mémoire.

Rôle et nécessité de la mémoire. — La mémoire est nécessaire à toutes nos opérations intellectuelles: Je ne puis ni juger ni comparer, par exemple, si je n'ai présents à la fois deux termes au moins. Elle est la condition de toute instruction et de tout progrès. L'oubli, c'est la mort de la science et de l'expérience.

Il importe de remarquer cependant que le développement de la mémoire, s'il était exclusif, offrirait de graves dangers. La mémoire doit être un auxiliaire de l'intelligence, mais non la remplacer. « Mieux vaut, dit Montaigne, une tête bien faite qu'une tête bien pleine. » Souvent on rencontre des hommes très érudits qui sont de grands sots.

CONSERVATION DE LA CONNAISSANCE. — LA MÉMOIRE (suite)